

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Citro

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 146L

Page 1 de 7

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Jokisch Fosia Clean Citro

Autres désignations commerciales

Ancienne désignation: Jokisch Citro Clean

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Agent séparateur.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Jokisch GmbH	
Rue:	Industriestraße 5	
Lieu:	DE-33813 Oerlinghausen	
Téléphone:	+49(0)5202/9734-0	Téléfax: +49(0)5202/9734-49
e-mail:	info@jokisch-fluids.de	
Interlocuteur:	Herr Sengenhoff	
e-mail:	MSDS@jokisch-fluids.de	
Internet:	www.jokisch-fluids.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

 Giftnotruf Berlin: +49 (0) 30 / 30686 790

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol

Orange, sweet, ext.

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Citro

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 146L

Page 2 de 7

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P331 NE PAS faire vomir.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol			50-100 %
	200-661-7	603-117-00-0		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			
8028-48-6	Orange, sweet, ext.			25-50 %
			01-2119493353-53	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H304 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau. Changer les vêtements imprégnés.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement: Eau. Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone (CO₂). Utiliser un extincteur à poudres.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Citro

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 146L

Page 3 de 7

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Matière appropriée pour recueillir le produit : sable, Liant universel. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Préventions des incendies et explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Information supplémentaire

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conservé le récipient bien fermé. Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.
Température de stockage conseillée : 5-40 °C
Durée de stockage maximale : 1 Jahr

Indications concernant le stockage en commun

Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Citro

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 146L

Page 4 de 7

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection de la peau

Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.
Établir un plan de protection de la peau.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: rouge
Odeur: caractéristique

	Testé selon la méthode
pH-Valeur (à 20 °C):	5,2 DIN 51369

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	82 °C
Point d'éclair:	16,5 °C
Limite inférieure d'explosivité:	0,7 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	12 vol. %
Température d'inflammation:	250 °C
Densité (à 20 °C):	0,8 g/cm ³ EN ISO 12185
Viscosité cinématique: (à 20 °C)	214 mm ² /s ASTM D 7042

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.2. Stabilité chimique

Conditions à éviter: Wärme, Flamme, Funken

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Reaktion mit starken Oxidationsmittel

10.5. Matières incompatibles

Eviter ce qui suit : Agents oxydants, fortes. Acide.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

en cas d'ingestion: DL50: > 2000mg/kg Rat.
Contact avec la peau: DL50: > 2000mg/kg Rat.
en cas d'inhalation: CL50: > 5mg/1/4hRat.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Citro

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 146L

Page 5 de 7

N° CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol			
	par voie orale	DL50 5045 mg/kg	RAT	
	dermique	DL50 12800 mg/kg	RABBIT	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 30 mg/l	RAT	
8028-48-6	Orange, sweet, ext.			
	par voie orale	DL50 4400 mg/kg	RAT	
	dermique	DL50 >2200 mg/kg	RABBIT	

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de risques spéciaux à signaler. Expériences tirées de la pratique.

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Selon les connaissances actuelles, des nuisances écologiques ne sont pas à craindre.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

dans l'état fourni: liquide

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination de déchet-Résidus

120199 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Pour l'élimination des déchets, contacter les autorités compétentes.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

UN 1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

1993 Entzündbarer flüssiger Stoff, N.A.G

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Citro

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 146L

Page 6 de 7

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 3



Code de classement: F1
Catégorie de transport: 2
N° danger: 33
Code de restriction concernant les tunnels: D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Néant

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Flammable Liquid, N.O.S
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Néant

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Flammable Liquid, N.O.S
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II

Autres informations utiles (Transport maritime)

Néant

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU: UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Flammable Liquid, N.O.S
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II

Autres informations utiles (Transport aérien)

Néant

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: oui



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Fosia Clean Citro

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: 146L

Page 7 de 7

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Liquides inflammables

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): 100

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1.

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)